

**MAIRIE DE GENTE**

16130 GENTE

Tél 05.45.83.73.97

Fax 05.45.83.64.34

Absente excusée : Irène DOREAU

## COMPTE-RENDU

### Conseil Municipal du 3 juin 2010 à 20h30

#### **1°) Projet photovoltaïque « au Chemin Boisne »**

Une information sur les sociétés intéressées, pour le projet, en cours d'étude, relatif à l'installation d'une centrale photovoltaïque sur le terrain situé « chemin Boisne » est apportée au conseil.

Le Conseil Municipal décide, de reporter sa décision, de solliciter l'assistance d'un Cabinet d'experts juridiques compétents dans ce domaine pour analyser les différentes propositions, en vue de la réalisation d'un projet de bail emphytéotique.

#### **2°) Eclairage public**

Dans un souci de maîtrise et d'économies d'énergie, le Conseil accepte la proposition du SDEG pour l'acquisition et l'installation de 16 « horloges » qui seront apposées sur les éclairages publics et permettront une coupure des lumières publiques entre 1 heure et 6 heures du matin.

Le coût de cette opération s'élève à :

- Participation à la charge du SDEG : 245 €/horloge
- Participation de la commune : 105 €/horloge.

#### **3°) Etablissement public territoriale du bassin de la Charente (EPTB Charente)**

Il est porté à la connaissance du Conseil Municipal la décision de l'institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents. Lors de la réunion du 12 juin, il a été décidé de poser la candidature de l'EPTB pour le portage du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau de la Charente (SAGE). Les missions principales seront les suivantes :

- Réduire les pollutions d'origine agricole,
- Restaurer et préserver la fonctionnalité et la biodiversité des milieux aquatiques
- Retrouver un équilibre quantitatif de la ressource en période d'étiage,
- Réduire durablement les risques d'inondation.

Compte-tenu de la configuration de la Commune de GENTE qui fait partie, à la fois du bassin versant du Né et du bassin versant de la Charente, le conseil donne un avis favorable pour la création d'un SAGE pour le bassin versant de la Charente.

#### **4°) Recrutement d'un cuisinier pour la cantine scolaire**

Suite à la demande de mise en disponibilité, pour raisons professionnelles, de Monsieur Thierry ROY, cuisinier à la cantine scolaire, l'audition des candidats, pour son remplacement, aura lieu le 8 juin 2010.

#### **5°) Prêt pour les travaux salle des fêtes**

Monsieur Maire présente les propositions du Crédit Agricole pour la souscription d'un prêt, sur 15 ans, pour assurer le financement des travaux de rénovation de la salle des fêtes d'un montant de 130 000 €.

La proposition d'un taux fixe trimestriel, à annuités réduites, de 3,35% est retenu.

#### **6°) Renouvellement ligne de trésorerie**

Le Conseil Municipal accepte la proposition du Crédit Agricole au taux de 1,2453 % (T4M avril 2010).

#### **7°) Examen de la demande de création « d'un point poste » émanant de Madame PINGAUD**

Le Conseil souhaite connaître les attributions et les services que peut apporter un tel service au sein de la commune avant de se prononcer sur ce point de l'ordre du jour, sachant qu'une agence postale existe déjà à Salles-d'Angles et que le facteur assure régulièrement et quotidiennement ses missions auprès de toute la population sur le territoire de la Commune. Une rencontre avec le Directeur de la POSTE de Cognac sera programmée.

#### **8 °) Devis de vidéo surveillance devis CTCAM**

Compte-tenu de la rénovation en cours de la salle et de fête et afin d'assurer la protection de ce patrimoine, à la livraison de ces travaux, le Conseil Municipal décide l'installation d'une alarme.

Le Conseil décide, de souscrire un contrat de location avec la société CTCAM pour un montant de 93,79 € HT (location du matériel et surveillance).

#### **9°) Demande de lots pour le tournoi de football**

Le Conseil donne un avis favorable, à la demande du Club de Foot de GENTE pour l'achat d'un trophée qui sera remis au cours du Tournoi de Sixte du 19 juin 2010.

#### **10°) Acquisition de deux crêpières**

Le Conseil accepte l'acquisition de deux crêpières pour un montant de 760,00 € HT.

#### **11°) Marchés publics (cahier des charges)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il sera nécessaire d'élaborer un cahier des charges conforme à la réglementation en matière de marchés publics pour la réalisation du projet destiné à la création d'un square dans le parc de la Mairie et pour la réfection de la table d'orientation.

#### **12°) Informations diverses**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un devis émanant de la société TENNIS AQUITAINE proposant la remise en état du court de tennis. Les devis s'élèvent à :

Travaux de réparation partiel	13 100,00 € HT
Rénovation totale du court	19 502,00 € HT

Compte-tenu de ce coût prévisionnel, le Conseil décide de surseoir à cette décision et préfère réfléchir à d'autres solutions. L'étude d'un terrain multi-sport dans le parc de la mairie pourrait être envisagée.

#### **14 °) Dégât des eaux**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une déclaration de sinistre lié à un dégât des eaux survenu dans le bureau du Maire. Les travaux de réfection (peinture et sol) s'élèvent à 2358,30 € HT.

#### **15°) Devis JALLET**

Il est nécessaire de procéder au remplacement de 4 stores (à bandes verticales) à l'école. Le Conseil accepte le devis présenté par l'entreprise JALLET pour un montant de 1025,80 € HT.

Le Conseil Municipal accepte également le devis de cette entreprise pour le remplacement des planches « bois » nécessaires à la remise en état des bancs (sur la place de l'église), pour un montant de 792 € HT.

#### **16°) Conseil d'Ecole du 16 mars 2010**

Madame DAVESNE fait une synthèse du compte-rendu du dernier conseil d'école.

Actuellement 62 élèves sont inscrits à l'école de GENTE. Elle souligne que 20 inscriptions sont prévues pour la rentrée 2010-2011, pour 5 départs au collège.

Madame DAVESNE informe le Conseil Municipal, que la demande de subvention dans le cadre de l'Ecole Numérique Rurale, ne sera retenue lors d'une opération complémentaire nationale.

#### **17°) Manifestations diverses sur le territoire**

Monsieur le Maire rappelle les diverses manifestations qui se dérouleront prochainement sur le territoire, à savoir :

- ⇒ Rassemblement de cavaliers organisé par l'Association « Les Sabots verts » le 14 août dans le parc de la Mairie. L'apéritif sera offert à tous. Un spectacle équestre aura lieu le 14 août à partir de 16 heures à ST FORT SUR LE NE
- ⇒ Les Sarabandes : Spectacles décentralisés à LIGNIERES SONNEVILLE le 19 juin 2010
- ⇒ Journées du Patrimoine : du samedi 19 et 20 juin 2010 (BOUTEVILLE, COGNAC, LIGNIERES-SONNEVILLE, NERCILLAC...)